

2024-1293
2024-09-11

GRUPE

2

HERBICIDE

FBN IMAZETH

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

SOLUTION

PRINCIPE ACTIF : Imazéthapyr240 g/L

N° D'HOMOLOGATION 34809

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

EN CAS D'URGENCE MÉDICALE (HUMAINS OU ANIMAUX), CONTACTER
ROCKY MOUNTAIN POISON CONTROL AU 1-866-767-5041.
EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE (DÉVERSEMENT, FUITE, INCENDIE OU
ACCIDENT), CONTACTER CHEMTREC AU 1-800-424-9300 (AMÉRIQUE DU
NORD) OU AU 1-703-527-3887 (INTERNATIONAL).

CONTENU NET : 1 L – Vrac

Farmer's Business Network Canada, Inc.
PO Box 5607
High River, Alberta
Canada T1V 1M7
1-844-200-FARM (3276)

MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. **PEUT ETRE NOCIF SI INGÉRÉ, INHALÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU.**
3. **ÉVITER TOUT CONTACT** avec les yeux. Peut endommager les yeux.
4. Peut causer une irritation de la peau. **ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS.**
5. **NE PAS** CONTAMINER LES ALIMENTS POUR HUMAINS OU POUR ANIMAUX.
6. **ÉVITER D'INHALER LES VAPEURS OU LE BROUILLARD DE PULVÉRISATION.** Utiliser une ventilation appropriée.
7. **NE PAS** manger, boire ou fumer lors de l'emploi.
8. Nettoyer soigneusement les régions exposées de la peau après la manipulation et avant de manger, boire ou fumer.
9. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, un masque anti-poussière et/ou des lunettes à l'épreuve des éclaboussures ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques au moment des opérations de mélange, de remplissage, et pendant l'application, le nettoyage et la réparation.
10. Si les vêtements deviennent contaminés, retirer et laver séparément du reste de la lessive ménagère.
11. Laver l'équipement de protection (gants, lunettes, écran facial) à l'eau savonneuse dès qu'ils sont enlevés.
12. Nettoyer soigneusement l'équipement de pulvérisation après l'usage.
13. Ne pas entrer ou permettre l'entrée dans les sites traités avant l'expiration du délai de sécurité de 12 heures.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AERIENNE.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées et les plantes aquatiques. Observer les zones tampons sans pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement

d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Entreposer le produit en surplus dans son contenant original hermétiquement fermé.
2. Ne doit pas geler. NE PAS entreposer à des températures inférieures à 0°C. Si le produit est exposé à des températures inférieures à 0°C durant l'expédition ou l'entreposage, s'assurer qu'il soit totalement dégelé et que le contenant ait été agité vigoureusement avant l'utilisation.
3. NE PAS livrer ou entreposer le produit près d'aliment de consommation humaine ou animale, de semences et d'engrais.
4. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec, verrouillé, bien ventilé et sans drain au plancher.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

FBN IMAZETH

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

SOLUTION

PRINCIPE ACTIF : Imazéthapyr.....240 g/L

N° D'HOMOLOGATION 34809

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

EN CAS D'URGENCE MÉDICALE (HUMAINS OU ANIMAUX), CONTACTER
ROCKY MOUNTAIN POISON CONTROL AU 1-866-767-5041.
EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE (DÉVERSEMENT, FUITE, INCENDIE OU
ACCIDENT), CONTACTER CHEMTREC AU 1-800-424-9300 (AMÉRIQUE DU
NORD) OU AU 1-703-527-3887 (INTERNATIONAL).

CONTENU NET : 1 L – Vrac

Farmer's Business Network Canada, Inc.
PO Box 5607
High River, Alberta
Canada T1V 1M7
1-844-200-FARM (3276)

MISES EN GARDE

- 1. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
- 2. PEUT ETRE NOCIF SI INGÉRÉ, INHALÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU.**
- 3. ÉVITER TOUT CONTACT** avec les yeux. Peut endommager les yeux.
- Peut causer une irritation de la peau. **ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS.**
- NE PAS** CONTAMINER LES ALIMENTS POUR HUMAINS OU POUR ANIMAUX.
- ÉVITER D'INHALER LES VAPEURS OU LE BROUILLARD DE PULVÉRISATION. Utiliser une ventilation appropriée.
- NE PAS** manger, boire ou fumer lors de l'emploi.
- Nettoyer soigneusement les régions exposées de la peau après la manipulation et avant de manger, boire ou fumer.
- Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, un masque anti-poussière et/ou des lunettes à l'épreuve des éclaboussures ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques au moment des opérations de mélange, de remplissage, et pendant l'application, le nettoyage et la réparation.
- Si les vêtements deviennent contaminés, retirer et laver séparément du reste de la lessive ménagère.
- Laver l'équipement de protection (gants, lunettes, écran facial) à l'eau savonneuse dès qu'ils sont enlevés.
- Nettoyer soigneusement l'équipement de pulvérisation après l'usage.
- Ne pas entrer ou permettre l'entrée dans les sites traités avant l'expiration du délai de sécurité de 12 heures.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AERIENNE.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées et les plantes aquatiques. Observer les zones tampons sans pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Entreposer le produit en surplus dans son contenant original hermétiquement fermé.
2. Ne doit pas geler. NE PAS entreposer à des températures inférieures à 0°C. Si le produit est exposé à des températures inférieures à 0°C durant l'expédition ou l'entreposage, s'assurer qu'il soit totalement dégelé et que le contenant ait été agité vigoureusement avant l'utilisation.
3. NE PAS livrer ou entreposer le produit près d'aliment de consommation humaine ou animale, de semences et d'engrais.
4. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec, verrouillé, bien ventilé et sans drain au plancher.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI

INFORMATION GÉNÉRALE

FBN Imazeth est un herbicide sélectif qui peut être appliqué en traitement en pré-semis hâtif ou par incorporation en pré-semis, en prélevée ou en postlevée dans plusieurs cultures. La méthode d'application choisie dépend de la culture, des mauvaises herbes dont on prévoit l'apparition et de la préférence de l'utilisateur. Dans le traitement en pré-semis hâtif et en prélevée, les mauvaises herbes qui y sont sensibles apparaissent et présentent un état chétif, puis meurent. Appliqué en postlevée, FBN Imazeth est absorbé à la fois par les racines et les feuilles des mauvaises herbes sensibles, ce qui a pour effet de bloquer leur croissance et de les faire mourir.

Utiliser FBN Imazeth à un taux de 312 mL (75 g de matière active) à 420 mL (100 g de matière active) par hectare. Pour une application en postlevée sur du soya tolérant au glyphosate, 210 mL (50 g de matière active) à 312 mL (75 g de matière active) par hectare peuvent être appliqués dans un mélange en réservoir avec du glyphosate. Consulter les tableaux appropriés concernant les taux d'application spécifiques à chaque culture.

MÉLANGES EN CUVE: Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Farmer's Business Network Canada, Inc. au 1-844-200-FARM (3276) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

CULTURES HOMOLOGUÉES

FBN Imazeth est homologué pour utilisation comme traitement de post levée hâtive pour les cultures suivantes :

Haricots adzuki

Luzerne (nouveaux semis purs destinés à la production de fourrage ou de semences)

Luzerne cultivée pour la production de semences

Gesse cultivée (pour la production de semences seulement)

Haricots secs (pinto, rose, rouge)

Haricots communs secs de l'espèce *Phaseolus vulgaris*^{1,2}

Pois de grande culture

Maïs tolérant à l'imazéthapyr* (marques CLEARFIELD^{MD})

Haricot de Lima (Ontario seulement)

Pois de transformation

Haricots mange-tout

Pois mange-tout

Soya

¹ Les variétés de haricots communs secs peuvent varier au niveau de leur tolérance aux herbicides, incluant FBN Imazeth. Puisque ce ne sont pas toutes les variétés de haricots communs secs qui ont été testées pour leur tolérance à FBN Imazeth, la première utilisation de FBN Imazeth devrait se limiter à une petite superficie pour chaque variété afin de valider la tolérance avant l'adoption d'une pratique plus généralisée au champ. De plus, consulter votre fournisseur de semences pour des renseignements sur la tolérance des variétés spécifiques de haricots communs secs à FBN Imazeth.

² Y compris mais non exclusivement : haricots rognon, canneberge, à œil jaune, Dutch Brown, noir et blanc.

ZONES DE SOL HOMOLOGUÉES

FBN Imazeth est seulement homologué pour les zones de sols noir et gris boisés des Provinces des Prairies. **FBN Imazeth** n'est pas homologué pour être utilisé dans les zones de sols bruns et bruns foncés à l'exception des haricots secs et de la luzerne (nouveaux semis purs destinés à la production de fourrage ou de semences) sous irrigation.

CULTURES HOMOLOGUÉES

FBN Imazeth est homologué pour utilisation comme traitement de post levée hâtive pour les cultures suivantes.

Culture	Taux d'application (mL/ha)	Volume d'eau(L/ha)
Luzerne (nouveaux semis purs destinés à la production de fourrage ou de semences)	210	100-400

Luzerne (établie pour production de semences)	210	100-400
Gesse cultivée (pour la production de semences seulement)	210	100-400
Haricots secs (pinto, rose, rouge)	210	100-400
Pois de grande culture	210	100-400
Soja (pour usage au Manitoba seulement)	210	100-400

Pour toutes les applications, un surfactant non-ionique renfermant au moins 80 % d'ingrédient actif (par exemple, Agral® 90, Agsurf®) à taux de 0,25 % (v/v) doit être ajouté à la bouillie (par exemple, 2.5 L de surfactant par 1000 L de bouillie).

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES

POSTLEVÉE HÂTIVE POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES (jusqu'au stade 4 feuilles inclusivement)

Mauvaises herbes	Période d'application	
	Pois de grande culture	Nouveaux semis purs de luzerne destinés à la production de fourrage ou de semences
Feuilles larges		
Séneçon vulgaire	-	SP
Stellaire moyenne*	S	-
Gaillet grateron*	S	-
Renouée scabre	-	S
Ortie royale	S	-
Amarante à racine rouge	S	S
Bourse à pasteur*	S	SP
Renouée	S	-
Tabouret des champs*	S	S
Canola spontané	S	S
Renouée liseron	R	-
Moutarde des champs*	S	S
Graminées		
Sétaire verte	S	SP
Folle avoine	R	-

S = Suppression SP = Suppression partielle et réduction de la compétition R = Répression

* Certains populations de ces mauvaises herbes sont reconnues pour être résistantes au groupe 2. Si vous soupçonnez cette situation sur votre ferme, suivre les recommandations retrouvées dans la section, Recommandations sur la gestion de la résistance.

HUMIDITÉ REQUISE

Comme pour tous les herbicides appliqués au sol, il faut de l'humidité lors des traitements en pré-

levée par FBN Imazeth, de façon à activer le produit. Des précipitations humidifiant le sol sur 5 cm de profondeur sont requises moins de sept jours après l'application de FBN Imazeth appliqué au sol. Si l'humidité désirée n'est pas obtenue dans les 7 à 10 jours après l'application, effectuer un travail du sol entre les rangs à une profondeur de 5 à 8 cm en utilisant un rouleau ou un sarcler à dents en S pour supprimer les échappés de mauvaises herbes jusqu'à ce que le champ reçoive l'humidité nécessaire. Pour les traitements en pré-semis hâtif (soya seulement), plus de 7 à 10 jours peuvent s'écouler avant de recevoir les précipitations adéquates pour activer l'herbicide et de réduire le risque que des mauvaises herbes n'échappent au traitement. Les agriculteurs qui préfèrent les applications de pesticides en surface peuvent choisir ce type d'application de FBN Imazeth.

RESTRICTIONS DE RÉENSEMENCEMENT ET ROTATION DES CULTURES

Seul le soya, tous les types de haricots communs secs de l'espèce *Phaseolus vulgaris*, haricot de lima, haricot adzuki, le maïs tolérant à l'imazéthapyr et les pois de transformation peuvent être semés au cours de la saison de l'application en raison d'échec de la culture. Le blé d'hiver peut aussi être semé dans la même saison en cas d'échec ou en rotation 100 jours après la dernière application de FBN Imazeth. La préparation du sol pour le réensemencement ne devrait pas se faire à plus de 10 cm de profondeur.

Le maïs de grande culture, le maïs tolérant à l'imazéthapyr, le soya, le blé d'hiver, le blé de printemps, l'orge de printemps, tous les types de haricots communs secs de l'espèce *Phaseolus vulgaris*, haricot de lima, haricot adzuki et les pois de transformation peuvent être semés l'année qui suit l'application de FBN Imazeth. Effectuer un essai biologique en plein champ (un essai en bande cultivé jusqu'à la maturité) l'année AVANT de cultiver toute autre culture.

DIRECTIVES D'APPLICATION

Ne pas entrer ou permettre l'entrée dans les sites traités avant l'expiration du délai de sécurité de 12 heures.

Appliquer seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation ou d'activités humaines (maisons, chalets, écoles et aires de loisirs) est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

Application par pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Zones tampons sans pulvérisation

AUCUNE ZONE TAMPON SANS PULVERISATION N'EST REQUISE pour l'utilisation des méthodes et des équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Les zones tampons sans pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats

terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes) et des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

Méthode d'application	Culture	Zones tampons sans pulvérisation (en mètres) requises pour la protection d'un :	
		Habitat d'eau douce	Habitat terrestre
Pulvérisateur agricole	Toutes les cultures	1	1

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, consulter les étiquettes des produits d'association et observer la zone tampon sans pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification de l'ASAE) précisé sur les étiquettes des produits d'association.

Les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit peuvent être modifiées selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Web Canada.ca.

Ruissellement de surface

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES AUX CULTURES

CULTURE : SOYA

Appliquer FBN Imazeth comme traitement en pré-semis hâtif, en pré-semis incorporé, en prélevée ou en postlevée dans le soya.

Pour les champs qui contiennent des mauvaises herbes autres que celles énumérées dans le tableau "Suppression des mauvaises herbes dans le soya : FBN Imazeth Seul", effectuer un mélange en réservoir pour une suppression à large spectre (Consulter "Possibilités de mélange en réservoir de l'herbicide – Soya"). Le choix du produit pour le mélange en réservoir dépendra des mauvaises herbes spécifiques à supprimer. Consulter les étiquettes des produits d'association afin de déterminer quel produit fournira une suppression des mauvaises herbes spécifiques présentes au champ.

Suppression des mauvaises herbes dans le soya : FBN Imazeth Seul

Mauvaises herbes	Période d'application					
	Pré-semis hâtif (avant l'émergence des mauvaises herbes)	Pré-semis hâtif (mauvaises herbes émergées à deux feuilles)	Pré-semis Incorporé	Prélevée	Postlevée hâtive (avant le stade 2 feuilles des mauvaises herbes)	Postlevée tardive (stade foliaire maximum dans la parenthèse)
Feuilles larges						
chénopode blanc	S	SP	S ²	S	SP	
amarante à racine rouge	S	S	S	S	S	S (12)
renouée	S			S		
renouée persicaire	S			S ³		
moutarde des champs	S	S	S	S	S	
Abutilon	S ¹	S ¹	S ¹	S ¹	S ¹	S(8)
petite herbe à poux	S	SP	SP ²	S ³	S ⁴	
grande herbe à poux					SP ⁵	SP(10)
morelle noire de l'Est	SP	S	S	S	S	
renouée liseron		SP			S	
lampourde glousteron		S ¹			S ^{1,4}	
Graminées						
sétaire verte et glauque	S	S	S	S	S	S (4)
pied de coq	S	SP	SP ²	S ³	S ⁴	S(6)
panic capillaire avancé	S			S ³	S	
panic millet	SP	SP	SP	SP	SP	
digitaire sanguine					SP	
Vivaces						
souchet comestible					SP	

S = Suppression SP = Suppression partielle et Réduction de la compétition

¹ Quelques plants d'abutilon et/ou de lampourde glousteron qui germent plus en profondeur dans le sol et qui émergent plus tard peuvent échapper au traitement.

² Un mélange en réservoir est recommandé pour les champs ayant un historique de fortes infestations de ces espèces.

³ La plus forte taux ou un mélange en réservoir est recommandé pour les champs ayant un historique de fortes infestations de ces espèces.

⁴ La plus forte taux est requise pour de fortes infestations de ces espèces.

⁵ La plus forte taux est requise.

Possibilités de mélange en réservoir de l'herbicide - Soya

Possibilités de mélange en réservoir	Période d'application			
	Présemis hâtif	Présemis Incorporé	Prélevée	Postlevée Hâtive et tardive
Roundup ^{MD4} ou Vantage ^{MC} Plus MAX Herbicide Solution	X ¹			X ^{1,3}
Roundup ^{MD4} + FirstRate ^{MD} Herbicide	X ²			
Sencor ^{MD} 75 DF ou Sencor 480 F	X ¹	X ^{1,2}	X ¹	
Herbicide Lexone ^{MD} DF Granules Dispersables		X ^{1,2}	X ¹	
Treflan ^{MC} Liquid EC Herbicide/ Trifluralin 480 EC Herbicide / Rival ^{MD} Herbicide Liquide Concentre Emulsifiable/ Edge ^{MD} MicroActive Herbicide ou Herbicide Edge Granular		X ¹		
Herbicide Lorox ^{MD} L/ Afolan ^{MD} F Herbicide/			X ¹	
Liberty ^{MD} 200SN Herbicide				X ^{2,5}
Basagran ^{MD} Herbicide Liquide/ BOA ^{MD} HERBICIDE / Herbicide Basagran ^{MD} Forte				X ^{1,2}

¹ Consulter l'étiquette pour connaître l'information spécifique au mélange en réservoir concernant les TAUX, les

RECOMMANDATIONS, les RESTRICTIONS et les MISES EN GARDE.

² Consulter les possibilités de mélange en réservoir dans la section appropriée de la période d'application de cette étiquette.

³ Soya tolérant a u glyphosate seulement (i.e., variétés avec le gène Round up Ready^{MD}). Consulter la section CULTURE : SOYA TOLÉRANT AU GLYPHOSATE.

⁴ Herbicide liquide Roundup Transorb^{MD}, Roundup WeatherMAX^{MD} herbicide liquide avec la technologie Transorb 2 ou Roundup Ultra herbicide liquide.

⁵ Pour utilisation sur des variétés de soya qui ont été spécialement développées pour être tolérantes au glufosinate-ammonium (c'est-à-dire les semences LibertyLink^{MD}).

Période	Application en présemis hâtif - Soya Appliquer FBN Imazeth jusqu'à 30 jours avant de semer le soya, dans un système classique de travail du sol, un système de travail réduit ou en semis direct. En utilisant cette technique, on peut employer FBN Imazeth seul pour une application en surface. Après l'application, on recommande de travailler une seule fois la terre de façon à préparer le lit de semence avant de l'ensemencer. Cette préparation finale du sol ne doit pas représenter un travail de plus de 10 cm de profondeur un travail plus profond entraînera une concentration réduite de l'herbicide dans la zone de germination des mauvaises herbes et de ce fait, une réduction de la suppression des mauvaises herbes. NE PAS labourer après l'application.	
Taux	Pré-semis hâtif – Avant l'émergence des mauvaises herbes	420 mL/ha
	Pré-semis hâtif – jusqu'à l'émergence des mauvaises herbes (avant le stade de 2 vraies feuilles).	420 mL/ha + surfactant non-ionique. Un surfactant non-ionique DOIT ÊTRE AJOUTÉ. Un engrais liquide ajouté à la bouillie fournira un brûlage plus rapide des mauvaises herbes.
Volume d'eau	100-400 L/ha	
Surfactant/ Adjuvant	Pour un traitement en pré-semis hâtif – jusqu'à l'émergence des mauvaises herbes : Surfactant Non-ionique– 0,25% v/v (e.g. 2,5 L/ 1 000 L de solution de pulvérisation) Solution fertilisante liquide (10-34-0, 28-0-0 ou 32-0-0) - 2 L/ha	
Mauvaises herbes supprimées	Voir le tableau ci-dessus "Suppression des mauvaises herbes dans le soya".	
Remarques	Semer le soya seulement lors de la saison d'application.	

Possibilités de mélange en réservoir

FBN Imazeth peut aussi être mélangé en réservoir avec les herbicides énumérés dans le tableau "Possibilités de mélange en réservoir de l'herbicide – Soya". Toujours respecter les taux, recommandations, mises en garde et restrictions les plus conservatrices retrouvées sur les étiquettes des produits d'association.

Pour le mélange en réservoir combinant ROUNDUP (Roundup Transorb^{MD} Herbicide Liquide, Roundup WeatherMAX^{MD} With Transorb 2 Technology Liquid Herbicide ou Roundup Ultra Herbicide Liquide et FIRSTRATE Herbicide, utiliser ce qui suit :

Taux	FBN IMAZETH – 312 mL/ha ROUNDUP – 2,5 L/ha (0,900 kg m.a./ha) FIRSTRATE HERBICIDE – 21 g/ha (0,0175 kg m.a./ha)
Volume d'eau	100-400 L/ha

Commentaires : Ce mélange en réservoir procure une suppression des mauvaises herbes émergées faisant partie de l'étiquette de Roundup Transorb^{MD} Herbicide Liquide, Roundup WeatherMAX^{MD} With Transorb 2 Technology Liquid Herbicide ou Roundup Ultra Herbicide Liquide et celles qui sont en germination retrouvées sur les étiquettes des herbicides FBN Imazeth et FIRSTRATE Herbicide qui seront supprimées de façon résiduelle. Des dommages temporaires à la culture peuvent survenir, cependant, le rendement ne sera pas normalement affecté. Éviter le recouplement du pulvérisateur. Des dommages importants à la culture se produiront.

Période	Application en pré-semis incorporé - Soya L'incorporation doit être faite afin que FBN Imazeth soit distribué d'une façon égale dans les 5 premiers centimètres de la surface du sol. L'incorporation peut se faire à l'aide de disques ou d'un cultivateur opéré à une vitesse de 8 à 12 km/h, à double passage, le deuxième passage faisant angle avec le premier. Le cultivateur doit être doté de 3 à 4 rangées de dents décalées et espacées de moins de 15 cm ainsi qu'une herse ou une herse rotative qui suit afin de ne pas laisser d'endroits intacts.															
Taux	312 mL/ha															
Volume d'eau	100-400 L/ha															
Mauvaises herbes supprimées	Voir le tableau ci-dessus "Suppression des mauvaises herbes dans le soya".															
Remarques	NE PAS appliquer FBN Imazeth comme application en pré-semis incorporé plus d'une année en ligne. Attendre au moins 24 mois entre les applications en pré-semis incorporé.															
Possibilités de mélange en réservoir	<p>Pour les champs contenant beau coup de chénopode blanc, de petite herbe à poux et/ou pied de coq ou d'autres espèces non mentionnées dans la liste retrouvée sous "FBN IMAZETH SEUL", le mélange en réservoir peut être nécessaire afin de supprimer une gamme plus étendue des mauvaises herbes (Consulter le tableau "Possibilités de mélanges en réservoir de l'herbicide – Soya"). Respecter les taux, recommandations, mises en garde et restrictions les plus conservatrices retrouvées sur les étiquettes des produits d'association.</p> <p>Pour l'herbicide SENCOR 75 DF, SENCOR 480 F et Herbicide Lexone^{MD} DF Granules Dispersables, consulter le tableau suivant pour les taux :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">TEXTURE DU SOL¹</th> <th colspan="3">Taux d'application par hectare</th> </tr> <tr> <th>SENCOR 75 DF</th> <th>SENCOR 480 F</th> <th>LEXONE -DF</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Moyenne (loam, loam limoneux, limon, argile sableuse, loam sablo-argileux)</td> <td>750 g</td> <td>1,1 L</td> <td>540 g</td> </tr> <tr> <td>Lourde (argile limoneuse, loam limono-argileux, argile et loam argileux)</td> <td>750 g</td> <td>1,1 L</td> <td>640 g</td> </tr> </tbody> </table> <p>¹ Ne pas utiliser sur les sols à texture grossière (sable loameux, loam sableux). Ne pas utiliser sur les sols contenant moins de 2% de matière organique.</p>	TEXTURE DU SOL ¹	Taux d'application par hectare			SENCOR 75 DF	SENCOR 480 F	LEXONE -DF	Moyenne (loam, loam limoneux, limon, argile sableuse, loam sablo-argileux)	750 g	1,1 L	540 g	Lourde (argile limoneuse, loam limono-argileux, argile et loam argileux)	750 g	1,1 L	640 g
TEXTURE DU SOL ¹	Taux d'application par hectare															
	SENCOR 75 DF	SENCOR 480 F	LEXONE -DF													
Moyenne (loam, loam limoneux, limon, argile sableuse, loam sablo-argileux)	750 g	1,1 L	540 g													
Lourde (argile limoneuse, loam limono-argileux, argile et loam argileux)	750 g	1,1 L	640 g													

Période	Application en prélevée - Soya Le traitement en prélevée de FBN Imazeth peut-être effectué avant la levée de la culture et l'apparition des mauvaises herbes.
Taux	312 - 420 mL/ha
Volume d'eau	100-400 L/ha
Mauvaises herbes supprimées	Voir le tableau ci-dessus "Suppression des mauvaises herbes dans le soya".
Possibilités de mélange en réservoir	Pour les champs contenant beaucoup de petite herbe à poux, panic capillaire établi, pied de coq, renouée persicaire ou encore d'autres espèces non mentionnées dans la liste retrouvée sous "FBN IMAZETH SEUL", le mélange en réservoir peut être nécessaire afin de supprimer une gamme plus étendue des mauvaises herbes (Consulter le tableau "Possibilités de mélanges en réservoir de l'herbicide – Soya"). Respecter les taux, recommandations, mises en garde et restrictions les plus conservatrices retrouvées sur les étiquettes des produits d'association.

Période	<p>Application en postlevée hâtive et tardive - Soya On peut appliquer FBN Imazeth en postlevée hâtive, soit tôt après la levée et avant l'apparition de la 2^e vraie feuille des mauvaises herbes.</p> <p>FBN Imazeth peut également être appliqué en postlevée tardive après que la culture a émergé pour la suppression de certaines espèces de mauvaises herbes jusqu'aux stades de croissance indiqués dans le tableau "Suppression des mauvaises herbes dans le soya : FBN Imazeth Seul". Pour minimiser la compétition provenant des mauvaises herbes dans la culture, l'application devrait être effectuée le plus tôt possible après l'émergence des mauvaises herbes.</p>	
Taux	Postlevée hâtive – (avant que les mauvaises herbes atteignent le stade 2 feuilles vraies)	312-420 mL/ha + surfactant non-ionique + engrais liquide
	Postlevée tardive	420 mL/ha + surfactant non-ionique + engrais liquide
Volume d'eau	100-400 L/ha	
Surfactant/ Adjuvant	Surfactant non-ionique– 0,25% v/v (e.g. 2,5 L/ 1 000 L de solution de pulvérisation) Solution fertilisante liquide (10-34-0, 28-0-0 ou 32-0-0) - 2 L/ha	
Mauvaises herbes supprimées	Voir le tableau ci-dessus "Suppression des mauvaises herbes dans le soya".	
Remarques	<p>L'ajout d'un agent tensio-actif non ionique et d'un engrais liquide à la solution de pulvérisation est essentiel pour l'application en postlevée; une absorption améliorée du produit par les mauvaises herbes produira un effet herbicide accru.</p> <p>Éviter les applications lorsque les mauvaises herbes et/ou la culture subissent un stress. Il se peut que le traitement en postlevée retarde la croissance de la culture. Cela est dû au raccourcissement des tiges entre les nœuds mais n'entraîne pas une baisse du rendement.</p>	
Possibilités de mélanges en réservoir	<p>FBN Imazeth peut aussi être mélangé en réservoir avec les herbicides énumérés dans le tableau "Possibilités de mélange en réservoir de l'herbicide – Soya". Toujours respecter les taux, recommandations, mises en garde et restrictions les plus conservatrices retrouvées sur les étiquettes des produits d'association.</p> <p>Commentaires : Utiliser le taux de 312 mL/ha de FBN Imazeth lors du mélange en réservoir avec Basagran Herbicide Liquide/BOA Herbicide ou Herbicide Basagran Forte.</p> <p>Pour les mélanges de FBN Imazeth et de BASAGRAN Herbicide Liquide /BOA Herbicide, ON DOIT AJOUTER 0,25 % (v/v) d'un AGENT tensioactif NON-IONIQUE et 2 L/ha d'une solution d'engrais (10-34-0, 28-0-0 ou 32-0-0) à la solution de pulvérisation.</p> <p>Pour les mélanges de FBN Imazeth et de l'herbicide BASAGRAN FORTE, ON DOIT AJOUTER seulement 2 L/ha d'engrais liquide.</p>	

**CULTURE : SOYA TOLÉRANT AU GLYPHOSATE
(c'est-à-dire variétés possédant le gène ROUNDUP Ready^{MD})**

Période	<p>Application en postlevée Pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées autres que celles énumérées dans le tableau "Suppression des mauvaises herbes dans le soya : FBN Imazeth Seul", FBN Imazeth peut être mélangé en réservoir avec l'herbicide ROUNDUP¹, ou Vantage Plus MAX Herbicide Solution (glyphosate) et appliqué sur les variétés de soya ROUNDUP Ready.</p> <p>Respecter les taux d'emploi, les périodes d'application, les recommandations, les mises en garde et les restrictions indiquées sur l'étiquette de glyphosate. Consulter l'étiquette de glyphosate concernant les recommandations pour l'adjuvant.</p> <p>¹ Roundup Transorb Herbicide Liquide, Roundup WeatherMax avec Transorb 2 Technology Herbicide Liquide ou Roundup Ultra Herbicide Liquide.</p>
Taux de FBN Imazeth	312 mL/ha
Volume d'eau	100-400 L/ha
Taux alternative de FBN Imazeth	<p>FBN Imazeth à un taux de 160 - 210 mL/ha Le mélange en réservoir de FBN Imazeth à un taux de 160 - 210 mL/ha avec le glyphosate fournira un désherbage résiduel de la morelle noire de l'Est, chénopode blanc, amarante à racine rouge, abutilon, panic d'automne et le panic millet sauvage à germination tardive. Employez 900 g m.a./ha de glyphosate¹ et appliquez jusqu'au stade de la 3^e feuille trifoliée inclusivement sur du soya Roundup Ready dans 100-200 litres par hectare d'eau propre. Utilisez un taux plus élevée pour des infestations plus fortes.</p> <p>Consultez l'étiquette du glyphosate pour connaître les mauvaises herbes supprimées par le glyphosate, aussi bien que pour des recommandations, mises en garde et restrictions additionnelles.</p> <p>¹ 900 g m.a. de glyphosate/ha est équivalent à un taux de 2,5 L/ha de l'herbicide liquide Roundup Transorb, à un taux de 1,67 L/ha de l'herbicide liquide Roundup WeatherMax avec la technologie Transorb 2 ou l'herbicide liquide Roundup Ultra, ou à un taux de 1,88 L/ha de la solution herbicide Vantage Plus MAX.</p>
Remarques	<p>AVERTISSEMENT Appliquer le mélange en réservoir de FBN Imazeth + ROUNDUP SEULEMENT sur le soya tolérant au glyphosate, c'est-à-dire sur les variétés qui possèdent le gène ROUNDUP Ready^{MD}. CE TRAITEMENT EN DOMMAGERA OU DÉTRUIRA LES VARIÉTÉS DE SOYA QUI NE TOLÈRENT PAS LE GLYPHOSATE.</p>

**CULTURE : SOYA TOLÉRANT AU GLUFOSINATE-AMMONIUM (LIBERTYLINK^{MD})
(Colombie-Britannique et l'Est du Canada seulement)**

Période	<p>Application en postlevée Pour l'élimination des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées nuisibles autres que celles énumérées dans le tableau "Élimination des mauvaises herbes dans le Soya : FBN Imazeth utilisé seul", FBN Imazeth peut être mélangé en réservoir avec l'herbicide Liberty 200SN et appliqué sur le soya tolérant au glufosinate-ammonium (LibertyLink) du stade cotylédon au stade de floraison de la culture.</p> <p>Consultez l'étiquette de l'herbicide Liberty 200SN pour connaître le stade foliaire recommandé pour les mauvaises herbes afin d'obtenir la meilleure efficacité possible.</p>
Taux	<p>312 mL/ha de FBN Imazeth + 1.5 - 2.5 L/ha de l'herbicide Liberty 200SN. Mélangé en réservoir FBN Imazeth avec le taux adéquate d'herbicide Liberty 200SN pour les espèces de mauvaises herbes ciblées. Consultez l'étiquette de l'herbicide Liberty 200SN pour connaître les taux, les mauvaises herbes éliminées, les recommandations, mises en garde et restrictions supplémentaires.</p>
Volume d'eau	<p>Minimum de 110 L/ha</p>
Remarques	<p>AVERTISSEMENT Appliquer FBN Imazeth plus l'herbicide Liberty 200SN mélangé en réservoir SEULEMENT sur le soya tolérant au glufosinate-ammonium (c'est-à-dire les semences LibertyLink). L'application de l'herbicide Liberty 200SN sur du soya non tolérant provoquera des dommages sévères ou même la mort de la culture.</p>

CULTURE : HARICOTS COMESTIBLES (incluant les haricots communs secs de l'espèce *Phaseolus vulgaris*^{1, 2}, haricots de Lima (Ontario seulement) et haricots adzuki)

Appliquer FBN Imazeth comme traitement en prélevée sur les cultures d'haricots de lima (l'Ontario seulement), haricots communs secs de l'espèce *Phaseolus vulgaris* et haricots adzuki, et comme traitement d'incorporation en présemis pour les haricots communs secs de l'espèce *Phaseolus vulgaris* et haricots adzuki.

¹ Les variétés de haricots communs secs peuvent varier au niveau de leur tolérance aux herbicides, incluant FBN Imazeth. Puisque ce ne sont pas toutes les variétés de haricots communs secs qui ont été testées pour leur tolérance à FBN Imazeth, la première utilisation de FBN Imazeth devrait se limiter à une petite superficie pour chaque variété afin de valider la tolérance avant l'adoption d'une pratique plus généralisée au champ. De plus, consulter votre fournisseur de semences pour des renseignements sur la tolérance des variétés spécifiques de haricots communs secs à FBN Imazeth.

² Y compris mais non exclusivement : haricot rognon, canneberge, à œil jaune, Dutch brown, noir et blanc.

Suppression des mauvaises herbes dans les haricots comestibles : FBN Imazeth seul

Mauvaises herbes	Période d'application	
	Prélevée	Pré-semis incorporé (haricots communs secs de l'espèce <i>Phaseolus vulgaris</i> et haricots adzuki seulement)
Feuilles larges		
chénopode blanc	S	S
amarante à racine rouge	S	S
renouée	S	S
renouée persicaire	S	S
moutarde des champs	S	S
abutilon	S ₁	S ¹
petite herbe à poux	SP	SP
morelle noire de l'Est	S	S
Graminées		
sétaire verte et glauque	S	S
panic millet	SP	SP

S = Suppression SP = Suppression partielle et Réduction de la compétition

¹ Quelques plants d'abutilon qui germent plus en profondeur dans le sol et qui émergent plus tard peuvent échapper au traitement.

Période	Application en prélevée – Haricots comestibles
Taux	312 mL/ha
Volume d'eau	100-400 L/ha
Mauvaises herbes supprimées	Voir le tableau ci-dessus "Suppression des mauvaises herbes dans les haricots comestibles".
Possibilités de mélanges en réservoir	<p>Pour les champs contenant beaucoup de mauvaises herbes à feuilles larges autre que celles mentionnées dans la liste retrouvée sous "FBN Imazeth SEUL", un mélange en réservoir peut être nécessaire pour obtenir un plus large spectre de suppression des mauvaises herbes.</p> <p>Haricots canneberge et rognon Mélanger en réservoir FBN Imazeth avec l'herbicide DUAL^{MD} MAGNUM à un taux de 1,15 à 1,75 L/ha (1,05 à 1,60 kg m.a./ha) pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées nuisibles dans les haricots canneberges et les haricots rognons. Consulter l'étiquette de l'herbicide DUAL MAGNUM pour des recommandations, mises en garde et restrictions additionnelles non spécifiées sur cette étiquette.</p>

Période	Application en pré-semis incorporé (haricots communs secs de l'espèce <i>Phaseolus vulgaris</i> et haricots adzuki seulement)
Taux	321 mL/ha
Volume d'eau	100-400 L/ha
Mauvaises herbes supprimées	Voir le tableau ci-dessus "Suppression des mauvaises herbes dans les haricots comestibles".
Possibilités de mélanges en réservoir	<p>Haricots blancs On peut mélanger FBN Imazeth en réservoir avec l'herbicide TREFLAN Liquid EC/Trifluralin 480 EC Herbicide à un taux de 1,25 – 2,4 L/ha pour supprimer une gamme plus étendue des mauvaises herbes dans les haricots blancs seulement. Se conformer aux recommandations et observer les mises en garde et les restrictions énoncées sur l'étiquette de l'herbicide TREFLAN Liquid EC/Trifluralin 480 EC. Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les mauvaises herbes supprimées autres que celles énumérées pour FBN Imazeth seul.</p> <p>Les haricots communs secs de l'espèce <i>Phaseolus vulgaris</i>^{1,2} Mélangez en réservoir FBN Imazeth avec 1,15 – 1,75 L/ha (1,05 – 1,60 kg m.a./ha) de l'herbicide DUAL^{MD} Magnum/DUAL II Magnum pour supprimer dans les haricots communs secs, les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées nuisibles retrouvées sur l'étiquette. Consultez l'étiquette de l'herbicide DUAL Magnum/DUAL II Magnum pour de recommandations, mises en garde et restrictions supplémentaires non spécifiées sur cette étiquette. Respectez les mesures de précaution les plus sévères concernant le mélange, le remplissage et l'application retrouvées sur les étiquettes des deux produits.</p> <p>¹ NOTE : Les variétés de haricots communs secs peuvent avoir une tolérance variable aux herbicides, incluant le mélange en réservoir de FBN Imazeth plus l'herbicide DUAL Magnum/DUAL II Magnum. Puisque ce ne sont pas toutes les variétés de haricots communs secs qui ont été évaluées quant à leur tolérance au mélange en réservoir FBN Imazeth plus l'herbicide DUAL Magnum/DUAL II Magnum, employez d'abord ce mélange en réservoir sur une superficie limitée pour chaque variété afin de confirmer la tolérance avant l'adoption à grande échelle de cette pratique au champ. De plus, consultez votre fournisseur de semences pour des renseignements sur la tolérance des variétés spécifiques de haricots communs secs face au mélange en réservoir FBN Imazeth plus l'herbicide DUAL Magnum/DUAL II Magnum.</p> <p>² AVERTISSEMENT : Les haricots devraient être semés à un minimum de 4 cm de profondeur sans quoi un dommage à la culture pourrait survenir.</p>

CULTURE : MAÏS TOLÉRANT À L'IMAZÉTHAPYR* (c.-à-d., marques CLEARFIELD^{MD})

FBN Imazeth est un herbicide sélectif qui peut être appliqué soit en traitement d'incorporation en pré-semis, en prélevée ou en postlevée hâtive sur le maïs tolérant à l'imazéthapyr.

Un mélange en réservoir peut être nécessaire pour procurer une suppression des mauvaises herbes à large spectre dans les champs qui contiennent des mauvaises herbes autres que celles énumérées dans le tableau ci-dessous "Suppression des mauvaises herbes dans le maïs tolérant à l'imazéthapyr : FBN Imazeth Seul". Le produit choisi pour le mélange dépendra des mauvaises herbes à supprimer. Consulter l'étiquette des produits pour mélange en réservoir afin de déterminer lequel ou lesquels des produits assurera ou assureront la suppression des mauvaises

herbes particulières se trouvant dans le champ.

Suppression des mauvaises herbes dans le maïs tolérant à l'imazéthapyr : FBN Imazeth seul

Mauvaises herbes	Période d'application		
	Pré-semis Incorporé	Prélevée	Postlevée hâtive
Feuilles larges			
chénopode blanc	S ² SP		SP
amarante à racine rouge	S	S	S
abutilon	S ₁	S ^{1,2}	S ^{1,2}
morelle noire de l'Est	S	S	S
Graminées			
sétaire verte et glauque	S	SP	S
pied de coq	SP	S	S ²

S = Suppression SP = Suppression partielle et Réduction de la compétition

¹ Quelques plants d'abutilon qui germent plus en profondeur dans le sol et qui émergent plus tard peuvent échapper au traitement.

² Un mélange en réservoir est recommandé pour les champs ayant un historique de fortes infestations de ces espèces.

Période	Application en pré-semis incorporé – Maïs tolérant à l'imazéthapyr L'incorporation doit être faite afin que FBN Imazeth soit distribué d'une façon égale dans les 5 premiers centimètres de la surface du sol. L'incorporation peut se faire à l'aide de disques ou d'un cultivateur opéré à une vitesse de 8 à 12 km/h, à double passage, le second passage faisant angle avec le premier. Le cultivateur doit être doté de 3 à 4 rangées de dents décalées et espacées de moins de 15 cm ainsi qu'une herse ou une herse rotative qui suit afin de ne pas laisser d'endroits intacts.
Taux	312 mL/ha
Volume d'eau	100-400 L/ha
Mauvaises herbes supprimées	Voir le tableau ci-dessus "Suppression des mauvaises herbes dans le maïs tolérant à l'imazéthapyr".
Remarques	NE PAS appliquer FBN Imazeth en traitement par incorporation en pré-semis deux années de suite. Laisser passer au moins 24 mois entre les applications par incorporation en pré-semis.
Possibilités de mélanges en réservoir	On peut mélanger FBN Imazeth en réservoir avec l'un des herbicides atrazine ou l'herbicide DUAL ^{MD} Magnum pour supprimer une gamme plus étendue de mauvaises herbes. Se conformer aux taux d'application, suivre les recommandations et observer les mises en garde et restrictions énoncées sur les étiquettes des herbicides atrazine ou l'herbicide DUAL Magnum.

Période	Application en prélevée – Maïs tolérant à l'imazéthapyr Le traitement en prélevée avec FBN Imazeth peut être effectué avant la levée des cultures et l'apparition des mauvaises herbes.
Taux	312 mL/ha
Volume d'eau	100-400 L/ha
Mauvaises herbes supprimées	Voir le tableau ci-dessus "Suppression des mauvaises herbes dans le maïs tolérant à l'imazéthapyr".
Possibilités de mélanges en réservoir	On peut mélanger FBN Imazeth, en réservoir, avec l'un des herbicides PROWL ^{MD} 60 WDG, PROWL H2O, BANVEL ^{MD} ou atrazine pour supprimer une gamme plus étendue de mauvaises herbes. Se conformer aux taux d'application, suivre les recommandations et observer les mises en garde et les restrictions énoncées sur les étiquettes des herbicides PROWL 60 WDG, PROWL H2O, BANVEL ou atrazine.

Période	Application en postlevée hâtive – Maïs tolérant à l'imazéthapyr On peut appliquer FBN Imazeth en postlevée hâtive, soit avant ou après la levée de la culture et avant l'apparition de la 2 ^e vraie feuille des mauvaises herbes.
Taux	312 mL/ha + surfactant non-ionique+ engrais liquide
Volume d'eau	100-400 L/ha
Surfactant/ Adjuvant	Surfactant Non-ionique – 0,25% v/v (e.g. 2,5 L/ 1 000 L de solution de pulvérisation) Solution d'engrais liquide (10-34-0, 28-0-0 ou 32-0-0) - 2 L/ha
Mauvaises herbes supprimées	Voir le tableau ci-dessus "Suppression des mauvaises herbes dans le maïs tolérant à l'imazéthapyr".
Remarques	L'ajout d'un agent tensio-actif non ionique et un engrais liquide à la solution de pulvérisation est essentiel pour l'application en postlevée car il favorise l'absorption du produit par les mauvaises herbes et l'activité herbicide s'en trouve accrue.
Mélange en réservoir	On peut mélanger FBN Imazeth, en réservoir, avec l'un des herbicides PROWL 60 WDG, PROWL H2O, atrazine, BANVEL ou MARKSMAN ^{MD} pour supprimer une gamme plus étendue des mauvaises herbes. Se conformer aux taux d'application, suivre les recommandations et observer les mises en garde et les restrictions énoncées sur les étiquettes des herbicides PROWL60 WDG, PROWL H2O, atrazine, BANVEL ou MARKSMAN.

POIS DE GRANDE CULTURE

Période	Postlevée hâtive
Zones de sol	FBN Imazeth est SEULEMENT homologué pour une utilisation dans les sols noirs et gris boisés.
Taux	210 mL/ha + adjuvant
Mauvaises herbes supprimées	Consulter «Mauvaises herbes supprimées» ci-dessus pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées.
Remarques	Le traitement en postlevée hâtive avec FBN Imazeth jusqu'à ce que les mauvaises herbes atteignent le stade de la quatrième vraie feuille, supprimera les mauvaises herbes énumérées ci-dessus. Les pois de grande culture jusqu'au stade de la sixième (6 ^e) feuille trifoliée. Un intervalle de 60 jours doit suivre l'application de FBN Imazeth avant de pouvoir récolter les pois de grande culture. Les pois de grande culture traités avec FBN Imazeth peuvent être servis comme aliment au bétail 30 jours après l'application.

LUZERNE (NOUVEAUX SEMIS PURS DE LUZERNE DESTINÉE À LA PRODUCTION DE FOURRAGE OU DE SEMENCES)

Période	Postlevée hâtive
Zones de sol	Sol noir, gris boisé et brun irrigué
Taux	210 mL/ha + adjuvant
Mauvaises herbes supprimées	Consulter «Mauvaises herbes supprimées» ci-dessus pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées.
Remarques	<p>FBN Imazeth qui peut être appliqué comme traitement de postlevée hâtive dans les nouveaux semis purs de luzerne au cours de l'année d'établissement.</p> <p>FBN Imazeth peut être appliqué lorsque la culture a développé au moins une (1) feuille trifoliée complètement déployée et jusqu'au stade 4 feuilles inclusivement des mauvaises herbes sensibles.</p> <p>FBN Imazeth est destiné à être utiliser sur les peuplements purs de luzerne au cours de l'année d'établissement ou les peuplements qui vont être en place pour 3 ans ou plus.</p> <p>Appliquer seulement lors de l'année de l'établissement et seulement lorsque la culture a atteint le stade 3 feuilles trifoliées complètement déployées.</p> <p>SEULEMENT UNE (1) application de FBN Imazeth peut être effectuée au cours de la durée de vie du peuplement de luzerne.</p> <p>NE PAS faire paître ou récolter pour le fourrage dans les 14 jours après le traitement.</p> <p>La semence mature provenant de plants traités ne devrait pas être destinée à l'alimentation humaine.</p>

LUZERNE (ÉTABLIE DESTINÉE À LA PRODUCTION DE SEMENCES)

Période	Postlevée hâtive
Zones de sol	Sols noirs et gris boisés
Taux	210 mL/ha + adjuvant
Mauvaises herbes supprimées	Tabouret des champs, moutarde des champs, canola spontané, amarante à racine rouge et répression de la sétaire verte
Remarques	Une application par année; postlevée; application terrestre; appliquer avant que la luzerne atteigne 30 cm. Ne pas utiliser PURSUIT 240 dans la dernière année du peuplement de luzerne.

HARICOTS SECS (PINTO, ROSE, ROUGE)

Période	Postlevée hâtive
Zones de sol	Seulement les zones de sol noir, gris boisé et brun irrigué
Taux	210 mL/ha + adjuvant
Mauvaises herbes supprimées	Morelle poilue
Remarques	Une application par année ; pulvérisateur terrestre ; appliquer dans 100 - 400 L d'eau/ha postlevée; appliquer jusqu'au stade 2 feuilles trifoliées du haricot sec; jusqu'au stade 6 feuilles de la morelle poilue; IAV de 75 jours.

GESSE CULTIVÉE / GESSE COMESTIBLE (POUR LA PRODUCTION DE SEMENCES SEULEMENT)

Période	Postlevée hâtive
Zones de sol	Sols noirs et gris boisés
Taux	210 mL/ha + adjuvant
Mauvaises herbes supprimées	Mauvaises herbes
Remarques	Une application par année ; postlevée ; application terrestre ; IAV 60 jours ; appliquer au stade 5-7 feuilles de la gesse cultivée/gesse comestible.

CULTURE : POIS DE TRANSFORMATION

Période	Application en prélevée ou pré-semis incorporé
Taux	312 mL/ha
Volume d'eau	200 L /ha
Mauvaises herbes supprimées	Mauvaises herbes retrouvées dans le tableau "Suppression des mauvaises herbes dans le soya : FBN Imazeth Seul".

CULTURE : POIS MANGE-TOUT

Période	Application en prélevée ou pré-semis incorporé
Taux	312 mL/ha
Volume d'eau	100-400 L /ha
Mauvaises herbes supprimées	Mauvaises herbes retrouvées dans le tableau "Suppression des mauvaises herbes dans le soya : FBN Imazeth Seul".

CULTURE : HARICOTS MANGE-TOUT

Période	Application en prélevée
Taux	312 mL/ha
Volume d'eau	200 L /ha
Mauvaises herbes supprimées	Mauvaises herbes retrouvées dans le tableau "Suppression des mauvaises herbes dans le soya : FBN Imazeth Seul".

CULTURE : LUZERNE CULTIVÉE POUR LA PRODUCTION DES SEMENCES

Période	Application en postlevée Appliquer en postlevée hâtive lorsque les mauvaises herbes ont moins de 7,5 cm (3 pouces) de hauteur. Appliquer seulement après le développement complet de la première feuille trifoliolée de la culture.
Taux	312 – 420 mL/ha
Volume d'eau	200 L /ha
Surfactant/Adjuvant	Un agent tensioactif NON IONIQUE DOIT ÊTRE AJOUTÉ à raison de 0,25 % (v/v) à la solution de pulvérisation (e.g. 2,5 L d'agent tensioactif par 1,000 L de solution de pulvérisation). Une solution d'engrais (10-34-0, 28-0-0 ou 32-0-0) DOIT ÊTRE AJOUTÉE à raison de 2 L/ha à la solution de pulvérisation pour accélérer la suppression des mauvaises herbes.
Mauvaises herbes supprimées	Mauvaises herbes retrouvées dans le tableau "Suppression des mauvaises herbes dans le soya : FBN imazeth Seul".

SOYA (POUR USAGE AU MANITOBA SEULEMENT)

Période	Post levée hâtive
Zones de sol	Sols noirs et gris boisés
Taux	210 mL/ha + Adjuvant
Mauvaises herbes supprimées	Consulter le tableau ci-dessus « Post Levée Hâtive pour la Suppression des Mauvaises Herbes »
Remarques	Appliquer en postlevée une fois par saison au stade de croissance de 1 à 3 feuilles du soya; application terrestre seulement; intervalle avant récolte (IAR) de 85 jours.

DIRECTIVES POUR LE MÉLANGE

1. S'assurer que le réservoir à pulvériser est propre avant l'usage. Respecter les recommandations de nettoyage tel que spécifié sur l'étiquette du produit utilisé auparavant.
2. Remplir le réservoir à pulvériser à moitié ou aux trois-quarts d'eau et mettre en marche l'agitation

3. Mesurer à l'aide d'un récipient gradué la quantité requise du produit d'association (se référer à la section de chaque culture pour les mélanges en réservoir).
4. Mélanger soigneusement.
5. Dans un autre récipient gradué, mesurer la quantité de FBN Imazeth requise et l'ajouter à la solution de pulvérisation en agitant celle-ci.
6. Lorsque la solution est encore en mouvement, ajouter la quantité requise de l'agent tensioactif non-ionique si nécessaire.
7. Au besoin, ajouter la quantité requise de l'engrais liquide (28-0-0, 10-34-0 ou 32-0-0) à la solution de pulvérisation.
8. Maintenir une agitation constante et compléter le remplissage du réservoir avec de l'eau.
9. Nettoyer le réservoir à pulvériser après usage.

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

1. NE PAS sur-appliquer de FBN Imazeth. Une application excessive pourrait causer des dommages à la culture surtout si celle-ci subit des agressions de toutes sortes.
2. Intervalle avant récolte

Culture	Intervalle de l'application à la récolte (jours)
Soya	100
Haricots communs secs de l'espèce <i>Phaseolus vulgaris</i> et haricots adzuki	100

Maïs tolérant à l'imazéthapyr	100
Haricots de Lima	90
Pois de transformation	50
Pois mange-tout	60
Haricots mange-tout	40

3. ATTENTION : Ne pas faire paître le bétail dans les endroits traités ou couper l'herbe pour le foin ; les données ne sont pas suffisantes pour supporter un tel usage.
4. NE PAS laisser la dérive de pulvérisation contaminer les cultures dans les champs adjacents.
5. NE PAS appliquer FBN Imazeth PLUS D'UNE FOIS dans la saison.
6. NE PAS appliquer FBN Imazeth en traitement par incorporation en pré-semis deux années de suite pour toutes les cultures. Laisser passer au moins 24 mois entre les applications par incorporation en pré-semis.
7. On considère que des mauvaises herbes ont échappé au traitement si, après un traitement en pré-levée, on voit apparaître la 2^e ou la 3^e feuille. On recommande alors un sarclage superficiel ou l'application d'un herbicide en postlevée. NE PAS sarcler en profondeur.
8. NE PAS appliquer FBN Imazeth sur une culture soumise à des agressions de toutes sortes ; un dommage à la culture peut en résulter.
9. L'application de FBN Imazeth en post levée sur le soya peut causer un retard de croissance. Cela est dû à un raccourcissement de la tige entre les nœuds, mais ne devrait pas entraîner une baisse du rendement si FBN Imazeth a été utilisé conformément aux taux d'application et en respectant les recommandations indiquées sur les étiquettes.
10. FBN Imazeth peut entraîner un retard dans la croissance ou une maturité plus tardive de la culture de haricots blancs ou rognons. Cela est dû à un raccourcissement de la tige entre les nœuds, mais ne devrait pas entraîner une baisse du rendement si FBN Imazeth a été utilisé conformément aux taux d'application et en respectant les recommandations indiquées sur les étiquettes.
11. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

CULTURE SUIVANTE EN ROTATION

Il y a une possibilité d'effet résiduel dans le sol provenant de FBN Imazeth l'année suivant l'application. Les études ont démontré que les cultures suivantes peuvent être cultivées de façon sécuritaire dans les zones de sol noir et gris boisé l'année suivant l'application FBN Imazeth.

0 - 12 mois après l'application Dans le cas d'un échec, les cultures suivantes peuvent être semées dans la même saison :	1 an après l'application Les cultures suivantes peuvent être semées au cours de la saison suivante :
--	--

Pois de grande culture CLEARFIELD canola ¹	Orge de printemps Blé de printemps Lentilles Luzerne Pois de grande culture CLEARFIELD canola ¹
Effectuer un essai biologique au champ (une bande d'essai cultivée jusqu'à maturité) l'année PRÉCÉDANT la culture de toute autre espèce que celle énumérée ci-dessus.	

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que FBN Imazeth est un herbicide du groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à FBN Imazeth et à d'autres herbicides du groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner FBN Imazeth ou les herbicides du même groupe 2 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.

- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte

avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.

- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec FBN au 1-844-200-FARM (3276).

AVERTISSEMENTS

- (1) NE PAS APPLIQUER FBN Imazeth sur les sols bruns et bruns foncés à moins qu'ils soient irrigués et que la culture suivante retrouvée sur l'étiquette appartient aux zones de sols noirs et gris boisés. L'utilisation sur des zones de sol brun et brun foncé non irrigués pourrait causer des dommages aux rotations des cultures.
- (2) NE PAS sur-appliquer de FBN Imazeth. Une application excessive pourrait causer des dommages à la culture surtout si celle-ci subit un stress.
- (3) NE PAS laisser la dérive de pulvérisation contaminer d'autres cultures que celles pulvérisées.
- (4) NE PAS effectuer plus de 2 applications de FBN Imazeth dans la même année. UNE (1) SEULE application de FBN Imazeth doit être effectuée durant la saison.
- (5) NE PAS mélanger en réservoir le FBN Imazeth.
- (6) En cas de problème avec la culture, seuls les pois de grande culture ou le CLEARFIELD canola¹ (par exemple les variétés de canola avec le gène CLEARFIELD) peuvent être réensemencées l'année même de l'application.
- (7) NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE - APPLICATION UNIQUEMENT AVEC UN ÉQUIPEMENT TERRESTRE.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

BANVEL^{MD}, BASAGRAN^{MD}, MARKSMAN^{MD} et PROWL^{MD} sont des marques déposées de BASF.

^{MD}Tous les autres produits mentionnés sont des marques déposées ou des marques déposées de leurs fabricants respectifs.

*Les méthodes de croissance des plantes cultivées résistantes à certains herbicides de la famille acétohydroxyacide synthase (AHAS) sont protégées par le brevet canadien No. 1341465. L'utilisation de ce produit en vue de réaliser les méthodes de croissance brevetées pourrait constituer une infraction au brevet. L'achat de ce produit n'amène d'aucune manière une autorisation à l'acheteur de mettre en action les méthodes de croissance brevetées. Plus de renseignements peuvent être obtenus en communiquant avec Farmer's Business Network Canada, Inc. au 1-844-200-FARM (3276).